

**Approbation des Modalités de Contrôle des Connaissances
et des Compétences de la première année de Licence
Sciences pour la Santé, parcours Soins Infirmiers**

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 05 juillet 2022**

Délibération 2022/07/CFVU – 81

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences de la première année de Licence Sciences pour la Santé, parcours Soins Infirmiers.

Toulouse, le 05 juillet 2022



Le Président

Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 24

Nombre de voix favorables : 24
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

**Organisation des Enseignements et
Modalités de Contrôle
des Connaissances et des Compétences
sanctionnant la
1^{ère} Année d'Études**

**Licence Sciences pour la Santé
Parcours
SCIENCES INFIRMIÈRES
et
Diplôme d'État d'INFIRMIER
(double cursus)**

**pour l'Année Universitaire
2022-2023**

- Vu le code de l'éducation,
- Vu le code de la santé publique,
- Vu l'avis du Conseil de Faculté en sa séance du
- Vu la décision de la Commission Formation et Vie Universitaire en sa séance du 5 juillet 2022.

A. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

La licence est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à leur titulaire le grade universitaire de licence. Les enseignements de la première année de Licence Sciences pour la Santé, parcours SCIENCES INFIRMIÈRES sont organisés pour l'année universitaire 2022-2023, sous forme d'unités d'enseignement (UE) capitalisables réparties sur 2 semestres.

Chaque UE est affectée d'un nombre de crédits, appelés ECTS (*Européen Credit Transfer System*) en fonction de la charge de travail engendrée et de son importance dans le parcours.

Une UE peut comprendre une ou plusieurs disciplines.

Les UE sont réparties sur deux semestres constituant la première année, à raison de 60 ECTS pour l'année.

1. Les Unités d'Enseignements

SEMESTRE 1

UE COMMUNES

UEC 1	Anatomie générale
UEC 2	Physiologie générale
UEC 3	Biologie fondamentale
UEC 6	Droit, Éthique et déontologie
UEC 8	Embryologie – Génétique
UEC 15	Hygiène infectiologie immunologie
UEC 21	Compétences numériques (S1 et S2 – examen au S2)
UEC 22	Santé au travail
UEC 27	Techniques d'imagerie médicale
UEC 29	Psychologie
UEC 30	Bases de la relation soignant-soigné

UE COMMUNES PARTIELLES

UECP 14	Anglais médical
UECP 26	Physiologie de la peau et cicatrisation

UE MÉTIERS

UEM 1.1.1	Démarche clinique
UEM 1.2.1	Projet de soins
UEM 2.1.1	Soins de confort et de bien-être
UEM 2.2.1	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical
UEM 2.3.1	Administration médicamenteuse et surveillances infirmières
UEM 3.1	Fondements de la relation de soin
UEM 8.1	Intégration des savoirs et posture professionnelle
UEM 10.1	Stage professionnel

SEMESTRE 2

UE COMMUNES

- UEC 5** Santé Publique et économie de la santé
- UEC 11** Handicap
- UEC 16** Connaissance des métiers et collaborations interprofessionnelles en santé
- UEC 21** Compétences numériques (S1 et S2 – examen au S2)
- UEC 23** Douleur
- UEC 26** Sémiologie générale

UE COMMUNES PARTIELLES

- UECP 14** Anglais médical
- UECP 20** Anatomie et physiologie cardio-vasculaire et respiratoire
- UECP 22** Anatomie et physiologie digestive et rénale

UE MÉTIERS

- UEM 1.1.2** Démarche clinique
- UEM 1.2.2** Projet de soins
- UEM 2.2.2** Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical
- UEM 2.3.2** Administration médicamenteuse et surveillances infirmières
- UEM 2.4.2** FGSU
- UEM 3.2** Techniques relationnelles
- UEM 4.1.2** Gestion des risques
- UEM 6.2** Organisation des soins
- UEM 8.2** Intégration des savoirs et posture professionnelle
- UEM 10.2** Stage professionnel

2. Les Enseignements Dirigés et Pratiques

Se présentent entre autres sous forme de stages hospitaliers en 1^{ère} année, en fonction du référentiel de formation.

B. MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

I. Les Examens

La 1^{ère} année de Licence Sciences pour la santé Parcours SCIENCES INFIRMIÈRES permet de valider 60 ECTS.

1. Modalités des contrôles

Les UE sont évaluées chaque semestre sous forme de contrôle continu et/ou d'examens terminaux et portent sur l'ensemble des enseignements CM et TD.

Les examens peuvent être constitués d'épreuves écrites, de pratiques, de pratiques de soins simulées, d'oraux et de contrôles continus.

Les examens pourront se faire sous format papier et / ou sous format électronique en présentiel.

2. Sessions d'examens

Tout étudiant a droit à deux sessions de contrôle par année d'étude. En cas d'échec à la 1^{ère} session, l'étudiant peut passer un nouvel examen en 2^{ème} session (session de ratrappage).

3. Organisation des épreuves

SEMESTRE 1				SESSION 1				SESSION 2				
UE	ECTS	CODE APOGÉE	ENSEIGNANTS	Type épreuve	Nature évaluation	DURÉE	Note	Note globale	Type épreuve	Nature évaluation	DURÉE	Note
UEC 1 ANATOMIE GÉNÉRALE	1		G. de BONNECAZE	ET	10 QCM	20 Min	/20	/20	ET	10 QCM	20 Min	/20
UEC 2 PHYSIOLOGIE GÉNÉRALE	1		I. TACK D. GASQ	ET	10 QCM	20 Min	/20	/20	ET	10 QCM	20 Min	/20
UEC 3 BIOLOGIE FONDAMENTALE	2		M. COURTADE-SAIDI S. EVRARD	ET	20 QCM	40 Min	/40	/40	ET	20 QCM	40 Min	/40
UEC 6 DROIT, ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE	2		F. SAVALL N. TELMON	ET	20 QCM	40 Min	/40	/40	ET	20 QCM	40 Min	/40
UEC 8 EMBRYOLOGIE – GÉNÉTIQUE	1		E. BIETH C. DUBUCS	ET	10 QCM	20 Min	/20	/20	ET	10 QCM	20 Min	/20
UEC 15 HYGIÈNE INFECTIOLOGIE IMMUNOLOGIE	1		S. MALAVALAUD	ET	10 QCM	20 Min	/20	/20	ET	10 QCM	20 Min	/20
UEC 22 SANTÉ AU TRAVAIL	1		Y. ESQUIROL	ET	10 QCM	20 Min	/20	/20	ET	10 QCM	20 Min	/20
UEC 27 TECHNIQUES D'IMAGERIE MÉDICALE	1		I. BERRY	ET	10 QCM	20 Min	/20	/20	ET	10 QCM	20 Min	/20
UEC 29 PSYCHOLOGIE	1		F. SORDES	ET	10 QCM	20 Min	/20	/20	ET	10 QCM	20 Min	/20
UEC 30 BASES DE LA RELATION SOIGNANT/SOIGNÉ	1		T. COMONT O. RAUZY	ET	10 QCM	20 Min	/20	/20	ET	10 QCM	20 Min	/20
UECP 14 ANGLAIS MÉDICAL	1		MP. BADUEL C. BOYER	CC	CC écrit		/20	/20	ET	2 à 4 QR	1 H	/20
UECP 26 PHYSIOLOGIE DE LA PEAU ET CICATRISATION	1		B. CHAPUT	ET	10 QCM	20 Min	/20	/20	ET	10 QCM	20 Min	/20
UEM 1.1.1 DÉMARCHE CLINIQUE	2		B. MARTIN C. JACQUART	ET	2 à 3 QROL	60 Min	/40	/40	ET	2 à 3 QROL	60 Min	/40
UEM 1.2.1 PROJET DE SOINS	1		B. MARTIN C. JACQUART	ET	1 à 2 QROL	30 Min	/20	/20	ET	1 à 2 QROL	30 Min	/20
UEM 2.1.1 SOINS DE CONFORT ET DE BIEN-ÊTRE	2		B. MARTIN C. JACQUART	ET	1 à 2 QROL	60 Min	/40	/40	ET	1 à 2 QROL	60 Min	/40
UEM 2.2.1 THERAPEUTIQUES ET CONTRIBUTION AU DIAGNOSTIC MÉDICAL	1		B. MARTIN C. JACQUART	ET	10 QCM	30 min	/20	/20	ET	10 QCM	30 min	/20
UEM 2.3.1 ADMINISTRATION MÉDICAMENTEUSE ET SURVEILLANCES INFIRMIÈRES	1		B. MARTIN C. JACQUART	ET	2 à 4 QROC	30 min	/20	/20	ET	2 à 4 QROC	30 min	/20

UEM 3.1 FONDEMENTS DE LA RELATION DE SOINS	1	B. MARTIN C. JACQUART	ET	10 QCM	30 min	/20	/20	ET	10 QCM	30 min	/20
UEM 8.1 INTÉGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE	4	B. MARTIN C. JACQUART	ET	2 à 6 QROL	120 min	/80	/80	ET	2 à 6 QROL	120 min	/80
UEM 10.1 STAGE PROFESSIONNEL	4	B. MARTIN N. MICAS				ADM/AJ	ADM/AJ				ADM/AJ

TOTAL

30 ECTS

1520

SEMESTRE 2

SESSION 2				SESSION 1				SESSION 2				
UE	ECTS	CODE APOGÉE	ENSEIGNANTS	Type ÉPREUVE	NATURE ÉVALUATION	DURÉE	NOTE	Note GLOBALE	NATURE ÉVALUATION	Type ÉPREUVE	DURÉE	NOTE
UEC 5 SANTÉ PUBLIQUE ET ÉCONOMIE DE LA SANTÉ	2		V. GARDETTE X de BOISSEZON JM CARE	ET	10 QCM	40 Min	/40	/40	ET	10 QCM	40 Min	/40
UEC 11 HANDICAP	1											
UEC 16 CONNAISSANCE DES MÉTIERS ET COLLABORATIONS INTERPROFESSIONNELLES EN SANTÉ	2		ME. ROUGÉ-BUGAT	ET	20 QCM	40 Min	/40	/40	ET	20 QCM	40 Min	/40
UEC 21 COMPÉTENCES NUMÉRIQUES	2		N. JAYR	CC	CC	1 H 45	/20	/20	ET		1 H 45	/20
UEC 23 DOULEUR	1		J.C. SOL N. SAFFON	ET	10 QCM	20 Min	/20	/20	ET	10 QCM	20 Min	/20
UEC 26 SÉMILOGIE GÉNÉRALE	1		G. MOULIS	ET	10 QCM	20 Min	/20	/20	ET	10 QCM	20 Min	/20
UECP 14 ANGLAIS MÉDICAL	1		MP. BADUEL C. BOYER	CC	CC écrit		/20	/20	ET	2 à 4 QR	1 H	/20
UECP 20 ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE CARDIO-VASCULAIRE ET RESPIRATOIRE	2		J.F. ARNAL R. LOPEZ I. de GLISEZINSKI	ET	20 QCM	40 Min	/40	/40	ET	20 QCM	40 Min	/40
UECP 22 ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DIGESTIVE ET RÉNALE	2		R. LOPEZ I. TACK	ET	20 QCM	40 Min	/40	/40	ET	20 QCM	40 Min	/40
UEM 1.1.2 DÉMARCHE CLINIQUE	1		B. MARTIN C. JACQUART	ET	1 à 2 QROL	30 Min	/20	/20	ET	1 à 2 QROL	30 Min	/20
UEM 1.2.2 PROJET DE SOINS	1		B. MARTIN C. JACQUART	ET	1 à 2 QROL	30 Min	/20	/20	ET	1 à 2 QROL	30 Min	/20
UEM 2.2.2 THÉRAPEUTIQUES ET CONTRIBUTION AU DIAGNOSTIC MÉDICAL	1		B. MARTIN C. JACQUART	CC	Pratique de Soins Simulée	/	/20	/20	CC	Pratique de Soins Simulée	/	/20
UEM 2.3.2 ADMINISTRATION MÉDICAMENTEUSE ET SURVEILLANCES INFIRMIÈRES	1		B. MARTIN C. JACQUART	CC	2 à 5 QROC	/	/20	/20	CC	2 à 5 QROC	/	/20
UEM 2.4.2 FGSU	1		B. MARTIN C. JACQUART	ET					ADM/AJ	ADM/AJ		ADM/AJ
UEM 3.2 TECHNIQUES RELATIONNELLES	1		B. MARTIN C. JACQUART	CC	Pratique de Soins Simulée	/	/20	/20	CC	Pratique de Soins Simulée	/	/20
UEM 4.1.2 GESTION DES RISQUES	1		B. MARTIN C. JACQUART	CC	1 à 3 QROL	/	/20	/20	CC	1 à 3 QROL	/	/20

UEM 6.2 ORGANISATION DES SOINS	1		B. MARTIN C. JACQUART	ET	1 à 2 QROL	30 Min	/20	/20	ET	1 à 2 QROL	30 Min	/20
UEM 8.2 INTÉGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE	2		B. MARTIN C. JACQUART	ET	2 à 6 QROL	60 Min	/40	/40	ET	2 à 6 QROL	60 Min	/40
UEM 10.2 STAGE PROFESSIONNEL	6		B. MARTIN N. MICAS				ADM/AJ	ADM/AJ				ADM/AJ
TOTAL	30 ECTS											
*UEC 21 COMPÉTENCES NUMÉRIQUES : conformément à l'arrêté du 30 août 2019, cette UE fait l'objet d'une certification nationale délivrée via une plateforme en ligne par le groupement d'intérêt public « PIX »												

420 /420

*UEC 21 COMPÉTENCES NUMÉRIQUES : conformément à l'arrêté du 30 août 2019, cette UE fait l'objet d'une certification nationale délivrée via une plateforme en ligne par le groupement d'intérêt public « PIX »

4. L'Assiduité

Contrôle continu :

La présence aux travaux dirigés (TD) est obligatoire.

Toute absence à l'une des épreuves du contrôle continu, entraîne la note 0 à l'épreuve correspondante.

Contrôle terminal :

L'absence à un examen de contrôle terminal quelle qu'en soit la raison entraîne une note de 0.

Stages professionnels :**

La présence aux stages est **obligatoire**.

1^{er} semestre : 4 semaines

2^{ème} semestre : 8 semaines

***Le stage est validé dès lors que l'étudiant répond aux conditions d'assiduité et qu'il a mis œuvre et acquis les éléments des compétences requises dans les situations professionnelles rencontrées et analysées.*

(Arrêté du 31 juillet 2009 modifié notamment par l'arrêté du 16 décembre 2020 relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier. Titre III Formation et certification. Article 32)

Un Portfolio assure le suivi et les feuilles de compétences, bilan de stage et feuille de présence devront être remises impérativement au Secrétariat à chaque fin de stage.

Un maximum de **20% d'absences justifiées** par stage est accepté, ceci ne pouvant dépasser sur l'année 10% d'absences justifiées.

Au-delà, le stage ne pourra pas être validé et un rattrapage sera nécessaire.

B. ADMISSION À L'ISSUE DES SESSIONS DE JURY

1. Admission en 2^{ème} année de Licence Sciences pour la Santé – Parcours SCIENCES INFIRMIÈRES

• 1^{ère} SESSION des 1^{er} et 2^{ème} semestres

Pour être déclarés admis à l'issue de la 1^{ère} session des 1^{er} et 2^{ème} semestres, les candidats doivent :

- Avoir la moyenne à chaque UE *
- S'être présenté à l'ensemble des épreuves - toute absence vaut 0
- Avoir validé les stages

* La compensation semestrielle s'applique :

Elle permet la validation d'un semestre alors que toutes les UE de ce semestre n'ont pas été validées individuellement.

Les règles de compensation sont les suivantes :

- La moyenne générale du semestre doit être supérieure ou égale à 10/20
- La moyenne obtenue dans les UE concernées doit être supérieure ou égale à 8/20, sauf si exception mentionnée pour des UEM ayant des règles spécifiques décrites dans les tableaux d'organisation des épreuves.
- La compensation ne s'applique pas si la note d'une autre UE est inférieure à 8/20

• 2^{ème} SESSION des 1^{er} et 2^{ème} semestres

- Les étudiants qui ont obtenu, dans une des UE une note globale inférieure à la moyenne (non compensée par la moyenne générale semestrielle) doivent obligatoirement se présenter à la 2^{ème} session.
- Les étudiants conservent le bénéfice des UE pour lesquelles ils ont été admis.
- Les étudiants conservant le bénéfice des disciplines qui composent une UE dans lesquelles ils ont obtenu la moyenne.
- Toute absence à une épreuve vaut 0.
- Les modalités de la 2^{ème} session sont indiquées dans les tableaux de chaque semestre.

Les règles de compensation sont identiques à celles de la 1^{ère} session.

Si une UE n'est pas acquise à l'issue de la 2^{ème} session, aucune note de cette UE ne peut être conservée et prise en compte l'année suivante.

2. Conditions de redoublement

L'étudiant qui ne répond pas aux conditions de réussite à la 2^{ème} session redouble.

Il conserve le bénéfice des unités d'enseignement validées, mais pas les stages pratiques.

3. Passerelles

A l'issue de la fin de la 1^{ère} année, un nombre réduit d'étudiants aura la possibilité d'effectuer une passerelle vers un autre parcours de la licence et entrer directement en 2^{ème} année de la nouvelle formation choisie.

Les conditions pour présenter une demande sont les suivantes :

- Aucune épreuve en 2^{ème} session
- Une moyenne générale $\geq 15/20$
- Tous les stages validés
- Une lettre de motivation argumentée

En cas d'acceptation par le jury, une remise à niveau sera obligatoire avant la rentrée en 2^{ème} année selon le programme et les conditions établis par le parcours d'accueil.

C. ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour bénéficier d'aménagements spécifiques dans le cadre des études, l'étudiant doit prendre contact avec le Pôle handicap étudiant (PHE) qui l'accompagnera dans les démarches, de préférence au moment de l'inscription.

Pour bénéficier d'aménagements spécifiques dans le cadre des examens, l'étudiant doit prendre contact avec le Pôle handicap étudiant (phe.contact@univ-tlse3.fr), **au minimum un mois avant le début des examens du 1^{er} semestre**, (exception faite pour les étudiants en situation de handicap temporaire ou de survenue récente).

Toulouse, le

Le Président de l'Université
Jean-Marc BROTO

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Arrêté du 26 avril 2022 portant autorisation d'expérimentations relatives aux modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche, et modifiant l'arrêté du 9 septembre 2021 portant autorisation d'expérimentations relatives aux modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche

NOR : ESRS2212231A

Le ministre des solidarités et de la santé et la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code de la santé publique ;

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 modifiée relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, notamment son article 39 dans sa rédaction issue de la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 modifiée relative à l'organisation et à la transformation du système de santé ;

Vu le décret n° 2020-553 du 11 mai 2020 relatif à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche, notamment son article 2 ;

Vu l'arrêté du 25 juin 2020 relatif aux modalités de dépôt et d'examen des candidatures pour l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche ;

Vu l'arrêté du 9 septembre 2021 portant autorisation d'expérimentations relatives aux modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche ;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche du 12 avril 2022,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Les universités dont la liste figure en annexe du présent arrêté, ainsi que les établissements associés, sont autorisés à mettre en place des modalités expérimentales permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche sur le fondement des dispositions de l'article 39 de la loi du 22 juillet 2013 susvisée.

Les formations faisant l'objet des modalités expérimentales mentionnées à l'alinéa précédent ainsi que la date et la durée de mise en œuvre sont fixées en annexe du présent arrêté.

Art. 2. – L'arrêté du 9 septembre 2021 susvisé est modifié comme suit :

Dans les caractéristiques du projet de l'université Clermont-Auvergne figurant dans l'annexe « Universités autorisées à mettre en place des modalités expérimentales sur le fondement des dispositions de l'article 39 de la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 », les mots : « Crédit d'un double cursus, de quatre ans, pour les formations conduisant au diplôme d'Etat d'ergothérapeute et au certificat de capacité d'orthoptiste avec le diplôme national de licence mention "Sciences pour la santé". Les référentiels des diplômes professionnels ne sont pas modifiés et la poursuite d'études est possible en master 1 » sont supprimés.

Art. 3. – La directrice générale de l'offre de soins et la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 26 avril 2022.

*Le ministre des solidarités
et de la santé,*

Pour le ministre et par délégation :

*La directrice générale
de l'offre de soins par intérim,*

C. LAMBERT

*La ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation,*

Pour la ministre et par délégation :

*La directrice générale
de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle,*

A.-S. BARTHEZ

ANNEXE

**UNIVERSITÉS AUTORISÉES À METTRE EN PLACE DES MODALITÉS EXPÉRIMENTALES
SUR LE FONDEMENT DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 39 DE LA LOI N° 2013-660 DU 22 JUILLET 2013**

Région	Université	Formations concernées	Caractéristiques du projet	Date de mise en œuvre et durée
Auvergne Rhône-Alpes	Université Clermont Auvergne	Formation conduisant au : <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'Etat d'ergothérapie - Certificat de capacité d'orthoptiste - Diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute - Diplôme national de licence mention « sciences pour la santé » 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un double cursus pour les formations conduisant au diplôme d'Etat d'ergothérapie ou au certificat de capacité d'orthoptiste ou pour les trois premières années de la formation conduisant au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapie et un diplôme national de licence mention « Sciences pour la santé » ; - Admission directe en 2^{ème} année de formation conduisant au diplôme d'Etat d'ergothérapie ou au certificat de capacité d'orthoptiste pour des étudiants ayant validé 60 crédits ECTS de la première année de la licence « Sciences pour la santé » dans le parcours en adéquation avec la formation professionnelle et dans la limite de 50% du total des places offertes à la formation professionnelle ; - Admission directe en 2^{ème} année de formation conduisant au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapie pour des étudiants ayant validé 60 crédits ECTS de la première année de la licence « Sciences pour la santé » dans le parcours en adéquation avec la formation professionnelle ». 	Rentrée universitaire 2022-2023 - 4 ans
Bretagne	Université de Bretagne Occidentale	Formation conduisant au: <u>Diplôme de licence professionnelle mention « diététique »</u>	Création d'une licence professionnelle en 3 ans mention « Diététique ».	Rentrée universitaire 2022-2023 - 4 ans
	Université de Bretagne Occidentale	Formation conduisant au Diplôme d'infirmier	Admission directe en 2 ^{ème} année de formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier, pour des étudiants du parcours d'accès spécifique santé (PASS) ayant validé 60 crédits ECTS dans la limite des places accordées par la Région. Le parcours propose dans les deux dernières années de formation garantit un dispositif de professionnalisation suffisant pour compenser les capacités professionnelles non acquises en début de cursus.	Rentrée universitaire 2022-2023 - 4 ans
Grand Est	Université de Strasbourg	Formation conduisant au: <u>Diplôme d'Etat de puéricultrice</u>	Création d'un double cursus diplôme d'Etat de puéricultrice/diplôme national de master	Rentrée universitaire 2022-2023 - 4 ans
Hauts de France	Université de Lille Université de Lille Et Université Polytechnique Hauts de France	Formation conduisant au: <u>Diplôme d'infirmier</u>	Admission directe en 2 ^{ème} année de formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier, pour des étudiants du parcours d'accès spécifique santé (PASS) ayant validé 60 crédits ECTS et la minihure « sciences infirmières », dans la limite des places accordées par la Région. Le parcours propose dans les deux dernières années de formation garantit un dispositif de professionnalisation suffisant pour compenser les capacités professionnelles non acquises en début de cursus.	Rentrée universitaire 2022-2023 - 4 ans
	Université de Picardie	Formation conduisant au: <u>Diplôme de cadre de santé</u>	Création d'un double cursus diplôme de cadre de santé/diplôme national de master avec trois mentions « management sectoriel », « management et administration des entreprises », « Sciences de l'éducation et de la formation ».	Rentrée universitaire 2022-2023 - 4 ans
		Formation conduisant au: <u>Diplôme d'Etat d'infirmier</u> <u>Diplôme d'Etat des manipulateur d'électroradiologie médicale</u> <u>Diplôme d'Etat de technicien de logie médicale</u>	Admission directe en 2 ^{ème} année de formation conduisant aux diplômes d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale, de technicien de laboratoire medical et d'infirmier, pour des étudiants du parcours d'accès spécifique santé (PASS) ayant validé 60 crédits ECTS et la minihure « Sciences du soin », dans la limite des places accordées par la Région. Le parcours	Rentrée universitaire 2022-2023 - 4 ans

Région	Université	Formations concernées	Caractéristiques du projet	Date de mise en œuvre et durée
Nouvelle Aquitaine	Université de Limoges	Formation conduisant au : Diplôme d'Etat d'infirmier	Proposé dans les deux dernières années de formation garantit un dispositif de professionnalisation suffisant pour compenser les capacités professionnelles non acquises en début de cursus.	Rentrée universitaire 2022-2023 - 4 ans
Occitanie	Université de Toulouse III	Formation conduisant au : Diplôme d'Etat d'infirmier	Création d'un double cursus pour la formation conduisant au diplôme d'Etat Infirmier et un diplôme national de licence mention « Sciences pour la santé ».	Rentrée universitaire 2022-2023 - 4 ans (Avenant au projet de Toulouse autorisé par l'arrêté du 09/09/2021)
PACA	Aix Marseille Université	Formation conduisant au : Diplôme d'Etat d'infirmier	- Admission directe en 2 ^{ème} année de formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier pour des étudiants du parcours d'accès spécifique santé (PASS) ayant validé 60 crédits ECTS, dans la limite des places accordées par la Région, et réalisation d'un cursus de formation adapté selon le référentiel de formation et le programme de formation définis dans le dossier de demande expérimentation, garantissant les compétences et le volume d'heures de stage. L'admission se fait dans le cadre d'un institut de formation sous réserve de son autorisation par la région ; - Crédit d'un double cursus, de trois ans, pour la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier et un diplôme national de licence mention « Sciences pour la santé ».	Rentrée universitaire 2022-2023 - 4 ans

Maquette pédagogique

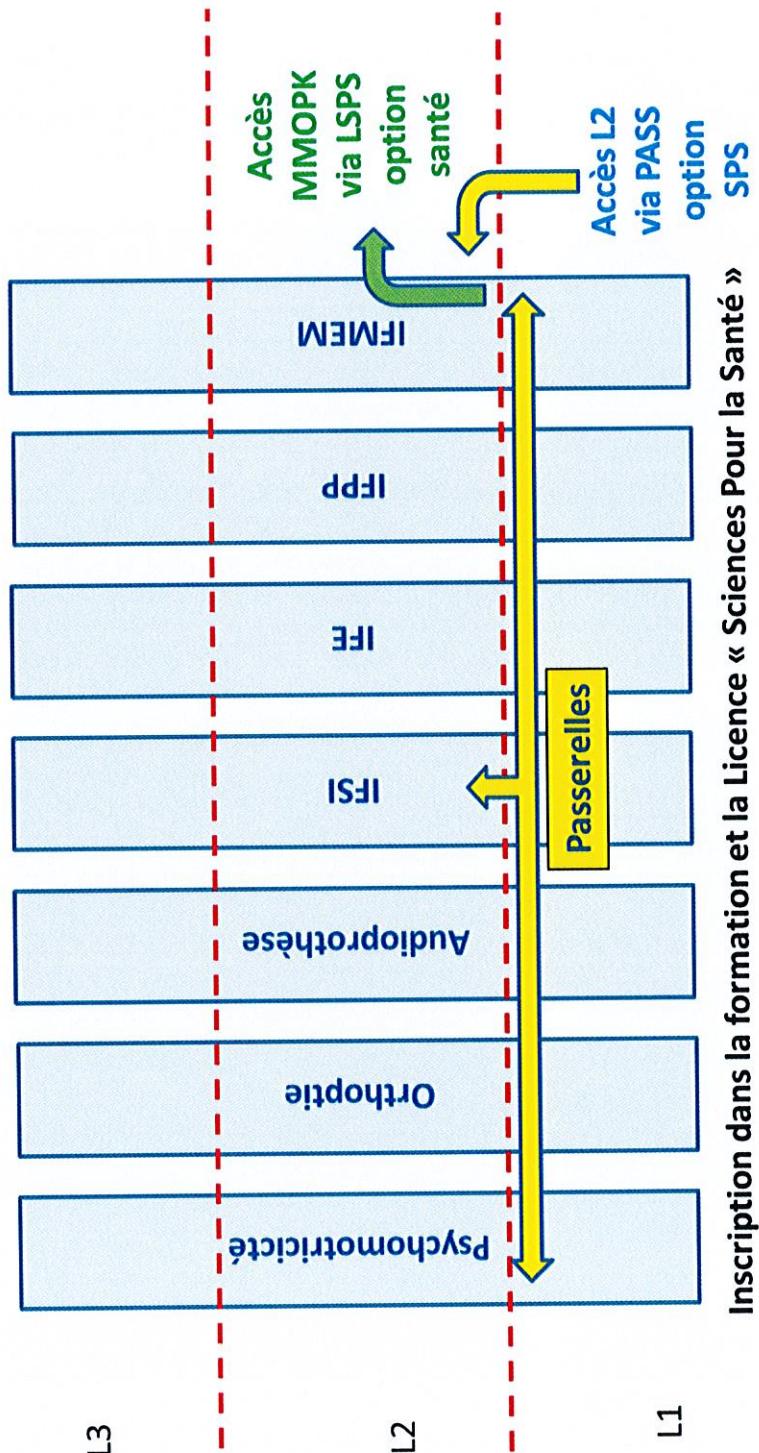
**Licence Sciences de la Santé
UFR Santé - UT3**

Département MMP

Expérimentation Licence Sciences pour la Santé

- Ouverture en Sept-21 pour 6 parcours (JO du 5 sept-21)
- Ouverture de nouveaux parcours par avenant
- Proposition du parcours IFSI validé (JO du 7 mai 2022) pour une ouverture en sept-22
 - Nombre d'IFSI limité pour l'expérimentation : CHU, St Gaudens, Albi
- Impératif : respect du référentiel de compétences
- Intérêt de la LSS: travailler ensemble, accéder à la recherche
- Validation d'un double cursus : Licence et Diplôme d'Etat

La LSS



Inscription dans la formation et la Licence « Sciences Pour la Santé »

Modèle des enseignements LSS

L1 - Année 2022-2023											
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31

UEC	Compétence cible	CM	TD/ED	Volume horaire	TPG	ECTS
UEC 1 Anatomie générale	4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	12		12	2	1
UEC 2 Physiologie générale	4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	10		10	2	1
UEC 3 Biologie fondamentale	4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	16		16	2	2
	7 Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle			8	2	1
UEC 6 Ethique et déontologie	7 Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle	16		8	2	1
	4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique			9	2	1
UEC 7 Droits de la santé	8 Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques			12	12	0
	3 Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens			12	3*	1
UEC 8 Embryologie génétique	7 Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle			10	2	1
UEC 14 Anglais médical	4 Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins			8	2	1
UEC 15 Hygiène infectiologie immunologie	6 Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins			8,5	1,3	1
UEC 22 Santé au travail	6 Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins			10	2	1
UEC 27 Techniques d'imagerie médicale	6 Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins			8	2	1
UEC 29 Psychologie	6 Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins			8	2	1
UEC30 Bases de la relation soignant-soigné	6 Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins			10	2	1
Somme UEC				123	20	13
UECP	Compétence cible	CM	TD	Volume horaire	TPG	ECTS
UECP 26 Peau (histologie-physiologie-cicatrisation)	4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique			10	8	2
Somme UECP				8	2	1
Somme UEC + UECP				131	14	

Modélisation par semestre :

semestre 1

SEMESTRE 1						
Somme UE cours de métiers	174					
Somme UEC	123					
Somme UECP	10					
STAGES	10					
Accompagnement	140					
TPG/Révisions/Examens	70					
Total	70					
Semestre 1 UE cours de métier indispensables à la professionnalisation infirmière						
UE cours de métier	Compétence cible	UEC (qui abordent des contenus initialement dans les cours de métier)	UECP (qui abordent des contenus initialement dans les cours de métier)	Temps d'enseignement nécessaire pour la professionnalisation (UE+UJ)	ECTS	
		Nom	CM	TD	TOTAL	total
		Nom	CM	TD	TOTAL	Commentaires
Soins infirmiers: Raisonnement clinique infirmier	1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier				33	2
Soins infirmiers: Projet de soins	2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmier.				14	1
Soins infirmiers:	3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.				28	voir si hygiène bucco dentaire dans UEC25
Intégration des savoirs et posture professionnelle	Soins de confort et de bien être				35	4
Soins infirmiers: Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique				30	2
Soins infirmiers: Relations	6 Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins				14	1
Compétences numériques/ Méthodes de travail	8 Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques	UEC 21 Semestre 2			10	0
Soins infirmiers: Prise en charge médicamenteuse	4.Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique				10	
Somme UEM					174	12
Stage					140	4 semaines
Somme UEM + Stage					314	16

SEMESTRE 1		
UE METIER	ECTS	MODALITES EVALUATION
Raisonnement clinique infirmier		Ecrit sur table en groupe restreint de 4 étudiants maximum: Analyse de situation clinique avec élaboration du projet de soins
Projet de soins	5	
Soins de confort et de bien être		
Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière	4	Ecrit sur table en individuel: Analyse de situation clinique avec élaboration du projet de soins
Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	2	Ecrit individuel: calculs de doses
Prise en charge médicamenteuse IDE		
Soins relationnels	1	Ecrit ou oral individuel : Analyse d'une situation relationnelle

Semestre 2

SEMESTRE 2	
Somme UE coeurs de métiers	137
Somme UEC	119
Somme UECP	44
STAGES	280
Accompagnement	50
TPG/Révisions/Examens	70
Total	700

I'UEC relative aux soins d'urgence au regard des impératifs liés à l'équivalence avec le diplôme AS en L1 ajoutée en UEC au semestre 2 (25h)

UEC	Compétence cible	CM	TD/ED	Volume horaire	TPG	ECTS
UEC 5 Santé publique et économie de la santé	5 Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs	19		19	2	2
UEC 11 Handicap	1 Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier	8		8	2	1
UEC 14 Anglais médical	8 Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques			12	0	1
UEC 16 Présentation métiers et collaborations interprofessionnelles	9 Organiser et coordonner des interventions soignantes	14		14	2	2
UEC 21 Compétences numériques	8 Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques			20	0	2
UEC 23 Douleur	4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique			7	3	10
UEC 26 Introduction aux pathologies, sémiologie générale	4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique			10	10	2
UEC 18 Soins urgence	4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique				25	10
Somme UEC				118		13
UE coeurs de métier	Compétence cible	UECP (qui abordent des contenus initialement dans les cours de métier)	Temps d'enseignement nécessaire pour la professionnalisation (UE+UI)	ECTS	CM	TD
		Nom	CM	TD	TOTAL	Total
			Commentaires			
Soins infirmiers: Raisonnement clinique infirmier	1 Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier			20	2	
Soins infirmiers : Projet 2 Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers de soins				10	R	
Soins infirmiers : Soins relationnels	6 Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins	UEC30 Semestre 1		32	2	
Soins infirmiers : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique			28	UE transversale soins infirmiers en fonction des pathologies + UE surveillance des thérapeutiques	1
Soins infirmiers : Démarche qualité et gestion des risques	7 Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle	UEC17 Semestre 5		8	R	
Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière	1 Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier			20	3	
Soins infirmiers: Organisation du travail et inter professionnalité	9 Organiser et coordonner les interventions soignantes			9	R	
Soins infirmiers: Prise en charge médicamenteuse	4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique			10	R avec thérap	
Somme UEM		8 UEM		137		13
Stage				280	8 semaines	5
Somme UEM + Stage				417		17

SEMESTRE 2

UE METIER	ECTS	MODALITES EVALUATION
Raisonnement clinique infirmier		
Soins infirmiers : Projet de soins	2	Ecrit individuel sur table : Analyse d'une situation professionnelle
Organisation du travail et inter professionnalité		
Soins infirmiers : Démarche qualité et gestion des risques	2	Simulation d'un entretien, individuel ou en groupe restreint
Soins infirmiers : Soins relationnels	2	Simulation d'un entretien, individuel ou en groupe restreint
Soins infirmiers : Soins d'urgence	0	
Soins infirmiers : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	1	Simulation en individuel: calcul de dose et préparation d'une injection ou d'une perfusion
Prise en charge médicamenteuse infirmière 10H		
Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière	3	Ecrit ou oral individuel: Analyse d'une situation clinique

	UEC	Compétence cible			CM	TD/E D	Volume horaire	TPG	ECTS
SEMESTRE 3									
Somme UE coeurs de métiers	80								
Somme UEC	77								
Somme UECP	94								
STAGES	280								
Accompagnement	50								
TPG/Révisions/Examens	70								
Total	651								
Semestre 3 UE coeurs de métier indispensables à la professionnalisation infirmière									
UE coeurs de métier	Compétence cible	UEC (qui abordent des contenus initialement dans les coeurs de métier)	UECP (qui abordent des contenus initialement dans les coeurs de métier)	UECP (qui abordent des contenus initialement dans les coeurs de métier)	Temps d'enseignement nécessaire pour la professionnalisation (UE+U)	ECTS			
Nom	CM	TD	TOTAL	Nom	CM	TD	TOTAL	Commentaires	
Soin infirmiers : Soins éducatifs et préventifs	5 Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs	UEC5 Semestre 2	-					croiser avec service sanitaire	1
Service sanitaire	5 Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs			UECP 33		-			
Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière	2 Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers 6 Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins						40		3
Soins infirmiers:	4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique							R Avec thérapeutiques	
Prise en charge médicamenteuse							10		
Soins infirmiers : thérapeutiques et contribution au diagnostic médical								1	
Somme UEM				80	4 UEM	5			
Stage				280	8 semaines	8			
Somme UEM + Stage				360		13			

SEMESTRE 3

UE METIER	ECTS	MODALITES EVALUATION
Soins infirmiers : Soins éducatifs et préventifs	1	Ecrit individuel sur table Analyse d'une situation d'éducation (ETP 1er niveau)
Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière	3	Ecrit sur table en individuel: Analyse de situation clinique
Soins infirmiers : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	1	Simulation en individuel: Transfusion sanguine
Prise en charge médicamenteuse infirmière 10H à ajouter		

UEC	Compétence cible	CM	TD/EED	Volume horaire	TPG	ECTS
UEC14 Anglais médical	8 Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques	12	12	0	1	
UEC 20 Initiation à la recherche	8 Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques	12	12	2	1	
UEC 25 Maladies chroniques et éducation thérapeutique	5 Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs	10	10	2	1	
UEC 28 Sciences de l'éducation et pédagogie	10 Informer et former des professionnels et des personnes en formation	8	8	2	1	
Somme UEC			42	6	4	
UECP	Compétence cible	CM	TD	Volume horaire	TPG	ECTS
UECP 16 Psychiatrie adulte	4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	12	12	2	1	
UECP 17 Psychiatrie enfants et adolescents	4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	12	12	2	1	
UECP 18 Psychiatrie personne âgée	4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	8	8	2	1	
UECP 29 Pathologies endocriniennes et gynécologiques	4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	9	9	2	1	
UECP 32 Pathologies cardio-vasculaires et respiratoires	4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	14,5	1,5	16	2	2
UECP 35 Maladies chroniques et éducation thérapeutique	5 Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs		8	8	0	1
UECP SERVICE SANITAIRE				27 dont 3 H éval	27	3
Somme UECP				92	10	10
Somme UEC + UECP				134		14

semestre 4

SEMESTRE 4	
Somme UE coeurs de métiers	100
Somme UEC	42
Somme UECP	95
STAGES	350
Accompagnement	50
TPG/Révisions/Examens	70
Total	707

Semestre 4 UE cours de métier indispensables à la professionnalisation infirmière											
UE cours de métier	Compétence cible	UEC (qui abordent des contenus initialement dans les cours de métier)			UECP (qui abordent des contenus initialement dans les cours de métier)			Temps d'enseignement nécessaire pour la professionnalisation (UE+UJ)			ECTS
		Nom	CM	TD	TOTAL	Nom	CM	TD	TOTAL	Total	
Soins infirmiers : initiation à la démarche de recherche	8 Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques	UEC20 Semestre 4							4		0
Soins infirmiers : encadrement de professionnels de soins	10 Informer et former des professionnels et des personnes en formation	UEC28 Semestre 4							15		1
Soins infirmiers : soins d'urgence	4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique								21		1
Soins infirmiers : soins éducatifs et préventifs	5 Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs	UEC25 Semestre 4				UECP25 Semestre 4			10	garder l'ETP	1
Service Sanitaire comptabilisé au semestre 3	5 Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs					UECP33 Semestre 3					
	5 Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs								40		3
	Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière										R avec soins d'urgence
Soins infirmiers : Prise en charge médicamenteuse	4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique thérapeutique								10	6 UEM	6
Somme UEM									100		10
Stage									350	10 semaines	10
Somme UEM + Stage									450		16

SEMESTRE 4

UE METIER	ECTS	MODALITES EVALUATION
Soins infirmiers : initiation à la démarche de recherche	0	
Soins infirmiers : encadrement de professionnels de soins	1	Oral en groupe restreint: Analyse d'une situation d'encadrement
Soins infirmiers : soins d'urgence	1	Ecrit individuel sur table: Analyse d'une situation d'urgence
Prise en charge médicamenteuse infirmière 10H		
Soins infirmiers : soins éducatifs et préventifs	1	Ecrit individuel ou en groupe restreint sur table: Elaboration d'une démarche d'éducation thérapeutique
Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière	3	Ecrit individuel ou en groupe restreint sur table: Elaboration d'un projet de soins avec une dimension éducative ou d'encadrement

Semestre 5

SEMESTRE 5	
Somme UE cœurs de métiers	136
Somme UEC	28
Somme UECP	0
STAGES	280
Accompagnement	50
TPG/Révisions/Examens	70
Total	564

Semestre 5 UE cœurs de métier indispensables à la professionnalisation Infirmière											
UE cœurs de métier	Compétence cible	UEC (qui abordent des contenus initialement dans les cœurs de métier)			UECP (qui abordent des contenus initialement dans les cœurs de métier)			Temps d'enseignement nécessaire pour la professionnalisation (UE+UI)			ECTS
		Nom	CM	TD	TOTAL	Nom	CM	TD	TOTAL	Commentaire	
Soins infirmiers : Organisation du travail et inter professionnalité	9 Organiser et coordonner des interventions soignantes								12	2	2
Soins infirmiers : Soins relationnels	6 Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins								17	2	2
Soins infirmiers : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique								20	2	2
Soins infirmiers : soins palliatifs et fin de vie	4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	UEC12 Semestre 5							29	4	4
Soins infirmiers : démarche qualité et gestion des risques	7 Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle								8	1	1
Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière	4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	9 Organiser et coordonner des interventions soignantes							40	6	6
Soins infirmiers : Prise en charge médicamenteuse	4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique								10	2	2
Somme UEM									136	7 UEM	19
Stage									280	8 semaines	8
UEM + Stage									416		27

SEMESTRE 5			
UE MÉTIER	ECTS	MODALITES EVALUATION	
Soins infirmiers : Organisation du travail et inter professionnalité	2	Ecrit individuel sur table: analyse d'une situation professionnelle pluridisciplinaire avec élaboration d'une fiche de liaison	
Soins infirmiers : Soins relationnels	2	Analyse d'une situation d'entretien ou oral individuel à partir d'une situation filmée, avec argumentation de la posture soignante	
Soins infirmiers : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	4	Simulation: pose d'une chambre implantable et argumentation de la surveillance des thérapeutiques	
Prise en charge médicamenteuse infirmière 10H à ajouter			
Soins infirmiers: démarche qualité et gestion des risques	1	Ecrit individuel sur table: Analyse d'un incident critique	
Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière	6	Ecrit individuel sur table: Programmation et argumentation de la coordination des soins d'un secteur de patients	
Soins infirmiers : soins palliatifs et fin de vie	4	Ecrit individuel: Réflexion personnelle à partir d'une situation de soins palliatifs	

SEMESTRE 6	
somme UE cours de métiers	115
somme UEC	0
somme UECP	0
STAGES	525
Accompagnement	30
TPG/Révisions/Examens	35
total	705

semestre 6

Semestre 6 UE cours de métier indispensables à la professionnalisation infirmière									
UE cours de métier	Compétence cible	UEC (qui abordent des contenus initialement dans les cours de métier)			UECP (qui abordent des contenus initialement dans les cours de métier)			Temps d'enseignement nécessaire pour la professionnalisation (UE+UJ)	ECTS
		Nom	CM	TD	TOTAL	Nom	CM	TD	TOTAL
Soins infirmiers : 8 Rechercher et initiation à la démarche de recherche	UEC17 Semestre 5							20	2
Soins infirmiers : 7 Analyser la qualité démarche qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle et gestion des risques								35	3
7 Analyser la qualité intégration des soins et améliorer sa pratique professionnelle							40		8
8 Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques									
Soins infirmiers : 9 Organiser et coordonner des interventions soignantes							10		0
Soins infirmiers : Préparation à la prise de poste									
4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique							10		2
Soins infirmiers: Prise en charge médicamenteuse									
Somme UEM						115	5 UEM	15	
Stage						525	15 semaines	15	
Somme UEM + Stage						640		30	

	UEC	Compétence cible	CM	TD/ED	Volume horaire	TPG	ECTS
Somme UEC					0	0	0

SEMESTRE 6

UE MÉTIER	ECTS	MODALITÉS EVALUATION
Soins infirmiers : initiation à la démarche de recherche	2	Note de recherche
Soins infirmiers : démarche qualité et gestion des risques	3	Ecrit individuel: analyse d'une situation professionnelle
Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière	8	Ecrit à rendre en groupe restreint de 3 étudiants: mémoire de fin d'étude
Préparation à la Prise de poste	0	
Prise en charge médicamenteuse infirmière	2	Ecrit sur table individuel: calculs de doses et surveillances thérapeutiques

Modélisation des liens avec les 10 compétences du métier d'infirmier

1 Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

UEC	semestre	volume	UECP	semestre	volume	UE cœur de métier + UI	semestre	volume
UEC 11 Handicap	2	8				Raisonnement clinique infirmier	1	33
UEC 9 Pédiatrie	3	8				Raisonnement clinique infirmier	2	20
UEC 10 Gérontologie	3	16				Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière	2	20
SOMME		32			0			73

2 Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers

UEC	semestre	volume	UECP	semestre	volume	UE cœur de métier+UI	semestre	volume
						Soins infirmiers : Projet de soins	1	14
						Soins infirmiers : Projet de soins	2	10
						Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière	3	20
SOMME		0			0			44

3 Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

UEC	semestre	volume	UECP	semestre	volume	UE cœur de métier+UI	semestre	volume
UEC 15 Hygiène infectiologie immunologie	1	12				Soins de confort et de bien être	1	28
						Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière	1	35
SOMME		12			0			63

Modélisation des liens avec les 10 compétences du métier d'infirmier

UEC	semestre	volume	UECP	4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique		semestre	volume
				UECP	volume		
UEC 1 Anatomie générale	1	12	UECP 26 Peau (histologie-physiologie-cicatrisation)	1	10	Prise en charge médicamenteuse infirmière	1
UEC 2 Physiologie générale	1	10	UECP 20 Anatomie et physiologie cardio-vasculaire	2	12	Soins infirmiers : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	1
UEC 3 Biologie fondamentale	1	16	UECP 21 Anatomie et physiologie respiratoire	2	10	Soins infirmiers : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	2
UEC 6 Ethique et déontologie	1	8	UECP 22 Anatomie et physiologie digestive	2	10	Prise en charge médicamenteuse infirmière	2
UEC 8 Embryologie-génétique	1	9	UECP 23 Anatomie et physiologie voies urinaires et reins	2	12	Prise en charge médicamenteuse infirmière	3
UEC 27 Techniques d'imagerie	1	8	UECP 7 Neuro pharmaco	3	8	Soins infirmiers : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	3
UEC 23 Douleur	2	10	UECP 15 Neurologie pathologie	3	12	Prise en charge médicamenteuse infirmière	4
UEC 18 Soins d'urgence Attention à mettre au semestre 2)	2	25	UECP 24 anatomie et physiologie gynéco-endocrine	3	12	Soins infirmiers: Soins d'urgence	4
UEC 26 Introduction aux pathologies, semiologie générale	2	10	UECP 30 Pathologie digestive et uro-néphro	3	10	Soins infirmiers : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	5
UEC 4 Pharmacologie générale	3	12	UECP 31 Pathologies ostéo articulaires	3	10	Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière	5
UEC 24 Santé mentale (enfant adulte) et addictologie	3	12	UECP 34 Oncologie hématologie	3	9	Prise en charge médicamenteuse infirmière	5
UEC 12 Soins palliatifs	5	8	UECP 16 Psychiatrie adulte	4	12	Soins infirmiers: Soins palliatifs et de fin de vie	5
			UECP 17 Psychiatrie enfants et adolescents	4	12	Prise en charge médicamenteuse infirmière	6
			UECP 18 Psychiatrie personne âgée	4	8		10
			UECP 29 Pathologies endocriniennes et gynécologique	4	12		
			UECP 32 Pathologies cardio-vasculaires et respiratoire	4	16		
SOMME		140			175		220

Modélisation des liens avec les 10 compétences du métier d'infirmier

5 Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

UEC	semestre	volume	UECP	semestre	volume	UE cœur de métier+UI	semestre	volume
UEC 5 Santé publique et économique de la santé	2	20	UECP 33 Service sanitaire	3	33	Soins infirmiers : Soins éducatifs et préventifs	3	18
UEC 25 Maladies chroniques et éducation thérapeutique	4	10	UECP 33 Service sanitaire	4	27	Soins infirmiers : Soins éducatifs et préventifs	4	10
			UECP 35 Maladies chroniques et éducation thérapeutique	4	8	Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière	4	20
SOMME		30			68			48

6 Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins

UEC	semestre	volume	UECP	semestre	volume	UE cœur de métier+UI	semestre	volume
UEC 29 Psychologie	1	8				Soins infirmiers : Soins relationnels	1	14
UEC 30 Bases de la relation soignant-soigné	1	10				Soins infirmiers : Soins relationnels	2	32
UEC 13 Sociologie et anthropologie	3	17				Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière	3	20
						Soins infirmiers : Soins relationnels	5	17
SOMME					35			83

7 Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle

UEC	semestre	volume	UECP	semestre	volume	UE cœur de métier+UI	semestre	volume
UEC 6 Ethique et déontologie	1	8				Soins infirmiers : Démarche qualité et gestion des risques	2	8
UEC 7 Droits de la santé	1	8				Soins infirmiers : Démarche qualité et gestion des risques	5	8
UEC 22 Santé au travail	1	10				Soins infirmiers : démarche qualité et gestion des risques	6	35
UEC 17 Démarche qualité et gestion des risques	5	20				Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière	6	20
SOMME					46			71

Modélisation des liens avec les 10 compétences du métier d'infirmier

8 Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques

UEC	semestre	volume	UECP	semestre	volume	UE cœur de métier+UI	semestre	volume
UEC 14 Anglais médical	1	12				Soins infirmiers: Compétence numérique/Méthodes de travail	1	10
UEC 14 Anglais médical	2	12				Soins infirmiers : initiation à la démarche de recherche	4	4
UEC 21 Compétences numériques	2	20				Soins infirmiers : initiation à la démarche de recherche	6	20
UEC 14 Anglais médical	3	12				Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière	6	20
UEC 14 Anglais médical	4	12						
UEC 20 Initiation à la recherche	4	12						
SOMME		80			0			54

9 Organiser et coordonner des interventions soignantes

UEC	semestre	volume	UECP	semestre	volume	UE cœur de métier+UI	semestre	volume
UEC 16 Présentation métiers et collaborations interprofessionnelles	2	14				Soins infirmiers : Organisation du travail et interprofessionnalité	2	9
						Soins infirmiers : Organisation du travail et interprofessionnalité	5	12
						Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière	5	20
						Soins infirmiers: Préparation à la prise de poste	6	10
SOMME					0			51

10 Informer et former des professionnels et des personnes en formation

UEC	semestre	volume	UECP	semestre	volume	UE cœur de métier+UI	semestre	volume
UEC 28 Sciences de l'éducation et pédagogie	4	8				Soins infirmiers : encadrement de professionnels de soins	4	15
						Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière	4	20
SOMME		8			0			35

Certification JuryS et CAC pour la double diplomation

- ▶ Licence Sciences de la Santé
UFR de Santé - UT3
- ▶ Diplôme d'état d'infirmier DREETS